

# Compte rendu de la délégation reçue le mardi 23 mars 2010

*Dans le cadre du préavis de grève déposé par la CGT, une délégation composée d'une vingtaine de personnels a été reçue par Monsieur Taesch, Directeur de site et Madame Emilie Moussard, Attachée d'Administration Hospitalière à la DRH.*

## **Titularisation des agents dont la CAPL du 19 janvier 2010 a émis un avis favorable à leur titularisation et/ou pour lesquels des recours gracieux ont été formulés.**

Pour 2 des agents, la Direction argumente qu'il s'agit de mettre en adéquation le grade et la fonction : « si l'agent est dans un service de soins, il ne peut bénéficier d'un nouveau grade de la filière technique ». La Direction a décidé de rétablir ce principe.

Pour la CGT, cette nouvelle donne ne doit pas pénaliser les agents qui étaient dans cette situation et pour qui la « règle » change brutalement leur parcours professionnel. Exerçant dans un service de soins depuis plusieurs années, ils étaient, du jour au lendemain, mutés sur un poste dans les services techniques ! Cette méthode inacceptable a provoqué l'indignation des collègues et des personnels de tous les services.

A ce jour, la Direction confirme la titularisation dans leur nouveau grade. Laisant le temps d'examiner 3 propositions de nouvelle affectation pour l'un, et pour l'autre, le respect de l'engagement, pris en janvier, de son maintien dans le service de soins jusqu'en juin, avec un nouvel examen de sa situation en septembre.

## **La restitution de la note proposée par les cadres de proximité à tous les agents qui ont fait l'objet d'une diminution autoritaire du DRH.**

La CGT a demandé un règlement collectif sur ce dossier au lieu de renvoyer individuellement les agents devant les CAPL.

Le Directeur indique qu'il a demandé au service de la DRH de réexaminer l'ensemble des notations (plus de 1000 agents). Un traitement collectif, concernant les agents ayant subi une baisse de note autoritaire, sera opéré en respectant le barème de notation en vigueur à Esquirol.

A ce jour, vu l'ampleur de la démarche, le réexamen des dossiers en litige n'est pas terminé.

## **Recrutement de 8 postes pour le pôle du 12ème arrondissement**

Lors de la délégation, le Directeur a confirmé la publication d'annonces spécifiques pour le pôle, dans les journaux et sur internet. Cependant, il n'était pas en mesure de fournir un état de la situation sur les recrutements en cours, ainsi qu'une explication sur un recrutement raté. Un nouveau rendez vous a été pris pour le jeudi 25 mars en présence du Directeur des soins.

A cette occasion, Monsieur Knopf confirme qu'un dysfonctionnement a bien eu lieu concernant la constitution du dossier d'un candidat. Il lui a été demandé d'effectuer chez un médecin en ville et à ses frais, la visite médicale d'embauche obligatoire ! N'ayant pas apprécié l'accueil, il a décliné le poste !

Pour la CGT, l'avis d'aptitude doit être délivré par un

médecin du travail, pris en charge par l'établissement, et dans les meilleurs délais.

Concernant le remplacement de congés maternité d'infirmières, un CDD de 6 mois a été effectué (Royer Collard), et un CDD de 3 mois devrait débuter en avril (Déjerine).

Concernant les postes vacants, 2 recrutements de jeunes diplômées sont actés, l'un en avril et l'autre en décembre.

2 candidats seront reçus dans les prochains jours.

4 recrutements à venir, cela ne fait pas le compte. Face à la difficulté à recruter des infirmiers, la Direction invite à une réflexion au sein du pôle, sur l'évolution du tableau des effectifs, en transformant des postes d'infirmiers en postes d'aides-soignants ou autres !

## **Augmentation des effectifs de la Maternité**

La CGT réclame l'augmentation des effectifs de la maternité en lien avec l'augmentation de l'activité. Le tableau des effectifs, fourni régulièrement dans les instances, fait apparaître une stagnation des emplois en dépit d'une progression de 30% de l'activité.

Le Directeur indique que le rapport du DIM doit nous permettre d'observer avec précision l'ensemble des chiffres sur l'activité ainsi que les effectifs. Il confirme également que le responsable de pôle a formulé une demande de postes supplémentaires. Cette demande serait actuellement étudiée par Mr Fréchou, le Directeur des Hôpitaux de Saint Maurice.

## **Ouverture de négociations sur le volet social**

La CGT a fait état de ses propositions, rendues publiques, en matière d'harmonisation du volet social dans le cadre de la fusion des hôpitaux de Saint Maurice.

Le Directeur nous a indiqué que la Direction « au sens large » examine en ce moment cette question pour voir ce qu'il était envisageable de faire.

La CGT rappelle qu'une pétition de l'ensemble des syndicats des deux établissements circule toujours dans les services pour demander l'ouverture de négociations.

## **Mises en stage retardées**

Il a été abordé le retard pris dans les mises en stage des ASHQ et des adjoints administratifs dont les commissions de recrutement ont eu lieu au mois de décembre 2009. Ce dysfonctionnement a eu des conséquences importantes pour les personnels tant sur le plan financier que matériel (perte de logement).

La Direction nous a informé du déblocage de la situation pour les ASHQ. Pour les adjoints administratifs, les décisions de nomination seraient en cours.